

Inscription au Marché
Village du Patrimoine Artisanal et Gourmand
13 au 16 septembre 2018
10h00 à 21h00

Ne rien inscrire ici, merci.

VI :

V2 :

Marché qui est situé Place St Sulpice, devant l'église, 75006 Paris.

Nom ou raison sociale.....

Tel Portable.....

Adresse complète.....

Ville / CP.....

Email.....

Site internet.....

Produits exposés sur place

Prix de vente (fourchette de prix).....

Registre du commerce (photocopie obligatoire).....

Ou Maison des Artistes.....

Joindre une photocopie obligatoire de votre attestation d'assurance.

Merci de nous faire parvenir des photos de vos produits par email, pour la communication, les relations presse et le dossier de presse.

Installation et animations: Tente en pvc épais blanc 3x3m, gardiennage les nuits (22h30 à 06h00) par maître-chien. Vigile en journée. Décoration des tentes, espace de restauration, arrivées électriques, attachée de presse, distribution de 10 000 flyers, affichage à Paris, banderoles, annonces sur des sites web et les réseaux sociaux, partenariat avec le comité st germain, etc... Vous devez aménager l'intérieur de la tente vous-même nous ne fournissons aucune table ni chaise. L'arrivée électrique ne servira qu'à l'éclairage des stands et petite déco lumineuse. (chauffage électrique ou bouilloire interdits)
Horaires 10h00 à 21h00

Inauguration le 1^{er} jeudi soir avec selon les invitations: Maire de Paris ou adjoint, Maire du VI^{ème} ou adjoint, Président de la Chambre du Commerce et l'Artisanat, délégation du Comité St Germain, et la presse

Conditions d'organisation: *Nous vous rappelons que ce Village du Patrimoine artisanal et gourmand est réservé pour moitié aux créations de l'art, de l'artisanat d'art et de l'artisanat fabriqué en France. L'autre moitié sont des stands de gastronomie/producteurs de nos régions, placés à part. 1 ou 2 stands équitables.*

L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout exposant en cas de dégradation de matériel ou d'attitude contraire au bon déroulement de l'événement. L'exposant accepte la diffusion de photos de ses créations/produits dans le cadre de la promotion des Marchés/expos de l'Art et la Seine. L'organisateur ne peut être tenu responsable de la fréquentation du site. Aucun remboursement ne pourra être accordé. En cas de chute de force majeure ou de danger, le site pourra être fermé par la Ville de Paris, sans indemnisation possible. Pendant toute la durée de l'exposition, le montage et le démontage du Marché, ses produits sont sous l'entière et unique responsabilité de l'exposant qui doit avoir contracté une assurance.

Je soussigné, (nom, prénom).....en qualité
de..... demande à exposer les produits énoncés et je m'engage, à respecter les conditions d'inscription et d'organisation de l'exposition, citées ci-dessus.

A.....Le.....

Cachet et signature mention « lu et approuvé »

VILLAGE DU PATRIMOINE – TARIF DES INSCRIPTIONS

*Merci de cocher la case de votre choix. Et joindre à votre envoi les 2 feuillets signés et les chèques correspondants. **ORDRE : Village du Patrimoine**
Le 1^{er} chèque sera déposé mi-juin e le 2^{ème} mi- août.*

Artisan d'art / Artisan-Créateur : Tente pagode 9m2 fournie avec 1 spot central et 1 arrivée électrique.

- 13 au 16 septembre 2018 820 € (angle + 160€)
Tente pagode 9m2 fournie avec 1 spot central et 1 arrivée électrique.

Installation la veille à partir de 19h ou le matin même à partir de 7h

*Attention l'Ordre sur le chèque a changé, inscrire : **Village du Patrimoine** .
Une facture vous sera remise pendant l'exposition. Vous pouvez partager le stand à 2 si vous voulez.*

Banque :.....

N° chèque 1 :..... N° chèque 2.....

Possibilité de régler en 2 chèques déposés en décalé mi-juin et mi-août)

Date et signature :

Merci de nous renvoyer la page 1 et la page 2 accompagnées de vos chèques pour **valider** votre inscription.

ORDRE du chèque : Village du Patrimoine

Dès réception de votre inscription, vous recevrez par email une confirmation.

Pour toute question, contactez Nina : 06 24 68 56 25